

30 novembre 2013 / MPAA - PARIS

Profession ? Amateur !

4ème colloque porté par FUSE en collaboration avec la MPAA

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »

Déclaration universelle des droits de l'homme – article 27

Les pratiques artistiques en amateur représentent une part importante de l'activité du spectacle vivant. Elles touchent toutes les esthétiques et sont présentes sur tout le territoire qu'il soit urbain ou rural. Elles concernent des millions de personnes. Sources d'épanouissement personnel, génératrices de lien social, ces pratiques représentent également une masse considérable d'heures de travail pour les artistes professionnels.

Et pourtant, au fil de nos deux derniers colloques, tout au long de la rédaction du guide sur la pratique en amateur par la COFAC (coordination des fédérations et des associations pour la culture) et au vu des réactions que génère les discussions sur le projet de loi sur la création artistique, force est de constater que la place de l'amateur et parfois même, son existence, n'est pas si évidente que cela. Flou juridique, soupçon de concurrence déloyale, statut indéfini, il existe de fait de nombreuses zones « grises ».

Parce que le spectacle et la problématique de sa transmission, à tout âge, sont au cœur du projet de FUSE, nous avons souhaité avec la Maison des pratiques artistiques amateurs, approfondir ces questions et susciter le débat avant que soit finalisée et votée la loi d'orientation sur la création artistique. En réunissant autour de la table, représentants du monde de la pratique amateur, professionnels, syndicalistes, élus et représentants du ministère de la culture, nous faisons ainsi le pari de déboucher sur des propositions concrètes pour enrichir les discussions au parlement sur ces questions.

Maison des Pratiques Artistiques Amateurs - Broussais (14ème)

100 rue Didot - Paris 14ème

en métro : Ligne 4, Porte d'Orléans - Ligne 13, Plaisance, Porte de Vanves

en bus : Ligne 58 / Ligne 95

en tramway : T3a - arrêt Didot

FUSE Fédération des usagers du spectacle enseigné - www.fuse.asso.fr

✉ fuse.relations@gmail.com

📍 6 boulevard de l'Égalité 44100 NANTES ☎ 06 07 63 89 93

Un colloque de FUSE réalisé en partenariat avec la MPAA

« Soutenir, valoriser et encourager la pratique artistique en amateur, dans tous les domaines des arts vivants : musique, théâtre et danse, dans tous leurs modes d'expression, sans privilégier aucun genre »

La Maison des pratiques artistiques amateurs
Saint Germain (6^{ème}), Saint Blaise (20^{ème}) et Broussais (14^{ème})
www.mpaa.fr



La Fédération des usagers du spectacle enseigné, pour porter la voix
des élèves et amateurs concernés par l'enseignement artistique

Association à but non lucratif membre de la COFAC
FUSE est soutenue par le ministère de la Culture et de la communication



Profession ? Amateur !

MPAA Broussais (14ème) – 10h–17h

Déroulement de la journée

Accueil des participants à partir de 9h30

10h00 / Introduction de la journée

par *Guillaume Descamps, directeur de la MPAA,*
et *Fanny Reyre-Ménard, présidente de FUSE*

10h15 / Amateur et fier de l'être !

Introduction : Frédéric de Beauvoir, directeur du « 100 »

Table ronde animée par Fanny Reyre-Ménard

- Pierre Fronton (avocat)
- Justin Mainguy (MPAA Broussais)
- François Thuillier (A cœur joie)
- Gilbert Edelin (FNCTA)
- Ludovic Laurent-Testoris (CMF)
- Daniel Véron (ministère de la Culture)

Comment définir l'amateur et/ou la pratique en amateur ? Quels sont les difficultés rencontrées par les amateurs et les freins au développement des pratiques ? Les différences entre le bénévole et l'amateur ? L'amateur est-il celui qui pratique une activité artistique pour son plaisir, dans le cadre de ses loisirs ? Quelle est alors la place du spectacle dans la pratique en amateur ?

11h30 / Amateur ou professionnel, est-ce la question ?

Introduction par Anne-Cécile Nentwig, sociologue

Table ronde animée par Denis Cuniot (Ariam Ile de France) avec :

- Anne Cécile Nentwig (sociologue)
- Philippe Berthelot (Fédélima)
- Marc Slyper (CGT spectacle)
- Patricia Neels (Ecole de musique et danse de Boulogne-Billancourt)
- Pierre Barrois (OFJ)

Est-on amateur dès lors que l'on n'est pas professionnel ? Ou vice-versa ? Au-delà de la définition du praticien amateur, le professionnel se définit-il uniquement comme celui qui vit de sa pratique artistique ? Etre amateur est-il un état ou un statut ? quid du professionnel ? Peut-on les différencier de par leur fonction sociale, leur posture, etc. Comment clarifier les zones « grises » : adéquation des compétences ou du projet artistique et réalité économique, insertion professionnelle, exercice pédagogique, etc.

13h / Déjeuner au Z14 (123 rue Didot)

14h30 / Définir la pratique en amateur, une atteinte à la liberté ?

Introduction par Philippe Berthelot, directeur de la Fédélima

Table ronde animée par Denis Cuniot (Ariam Ile de France) avec :

- Guillaume Léchevin (Fédélima)
- Pierre Fronton (avocat)
- André Queffelec (Bodadeg ar Sonerion)
- Alain Gintzburger (ANPAD)

Alors que le projet de loi d'orientation pour la création artistique (Lorca) est en cours d'élaboration et devrait être discutée au 1er semestre 2014 au Parlement, comment protéger la pratique en amateur sans attenter à sa liberté d'expression ?

16h30 / Conclusion

Et à partir de 18h, vous pourrez participer au vernissage de l'exposition collective d'artistes amateurs, en partenariat avec le 100